

GCO, passage en force pour une politique de transport tout poids lourd

Exposé des motifs

Pensé il a plus de 44 ans, le Grand Contournement Ouest de Strasbourg – GCO, est un vieux projet de développement autoroutier porté par certain.e.s élu.e.s locaux et des filiales de la multinationale VINCI. A l'origine, le projet avait été conçu pour finaliser l'axe autoroutier Nord-Sud alsacien en s'éloignant de Strasbourg. Mais, les études successives ont démontré que les usager.ère.s de l'autoroute actuelle (A35) l'empruntent pour se rendre et quitter la métropole (emplois, livraisons,...) et ne présente qu'une part très réduite de trafic de transit qui pourrait être évacuée par le GCO.

Suspendu en 2012, le projet a été exhumé par le constructeur Vinci, qui cherche à finaliser un axe de transport de marchandises routier entre l'Europe du Nord et du Sud, côté français. La portion de cet axe formé par le GCO serait par ailleurs payant alors qu'à l'heure actuelle les autoroutes formant cet axe sont gratuites. Alors que nos voisin.e.s allemand.e.s et suisses développent fortement des alternatives comme une taxe poids lourd ou le fret ferroviaire, avec la construction du GCO la France fait fausse route en soutenant pour une durée de 50 ans – temps de la concession – une politique de transports polluants, nuisible pour la santé des citoyen.ne.s et la Nature.

En effet, le projet a un impact environnemental fort : le Conseil National de Protection de la Nature (CNP) a refusé donné un avis défavorable à deux reprises le dossier présenté par les filiales de VINCI. L'impact sur les terres agricoles fertiles, sur les rares forêts en zones humides, et plus globalement toute la faune et flore locale est considérable. Or, Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire et Elisabeth Borne, ministre des transports, ont affirmé en septembre dernier que l'avis positif du CNPN serait requis pour les travaux préparatoires. Mais un communiqué de presse de ces mêmes personnes, publié la veille du second avis du CNPN, revient sur leur parole, annonçant la prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet de 8 ans, et l'autorisation au constructeur d'ignorer l'avis du CNPN pour lancer les travaux conformément à son planning.

Ainsi en considérant ce déni de l'avis du CNPN, le passage en force du gouvernement pour la construction de ce GP11, et les impacts à courts, moyens et long termes, aussi bien environnementaux que la santé de citoyen.ne.s et sur la politique des transports dans son ensemble, nous demandons à faire de ce sujet une priorité nationale d'EÉLV en mobilisant nos moyens sur la question.

MOTION :

Par conséquent, le Conseil fédéral demande

- que soit écrit une lettre ouverte d'EÉLV au ministre de la transition écologique et solidaire pour lui rappeler les conséquences du projet en terme de politique des transports, et lui demander une cohérence entre ses propos et ce projet,
- qu'EÉLV fasse de ce sujet, un sujet prioritaire afin de préserver notre santé et notre environnement,
- qu'un appel national soit lancé afin de signer la pétition du collectif GCO Non Merci sur change.org,
- qu'un moratoire et des propositions soient menés au niveau national pour réétudier l'utilité actuelle du projet
- Qu'une alerte soit transmise au Parti vert européen (PVE) et aux autres partis environnementaliste des pays voisins sur l'impact et les conséquences international du projet.

Unanimité pour